

# **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

## **Rapport financier trimestriel Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024**

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024**

## **Introduction**

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est le ministère fédéral responsable du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'agriculture relève d'une compétence partagée au Canada, et le Ministère collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution de politiques et de programmes. En plus des politiques et des programmes, nos recherches et nos technologies aident les agriculteurs, les producteurs d'aliments et les transformateurs à faire croître et à développer le secteur afin de se démarquer tant sur le marché canadien que sur les marchés mondiaux.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les activités de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, consultez le [Plan ministériel](#).

Le présent rapport financier a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, selon la méthode prescrite par le Conseil du Trésor, et doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses d'AAC pour 2024-2025 et le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

## **Méthode de présentation**

Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses de 2024-2025 et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pouvant être utilisés pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en matière d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées au moyen de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le

## Agriculture et Agroalimentaire Canada

### Rapport financier trimestriel

#### Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024

rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

### Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le présent rapport financier trimestriel montre les résultats de l'exercice financier en cours comparativement aux autorisations approuvées par le Parlement, et les rajustements budgétaires approuvés par le Conseil du Trésor jusqu'au 30 juin 2024.

Le tableau suivant compare les autorisations totales pouvant être utilisées et les dépenses cumulatives du premier trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

### Comparaison des autorisations totales pouvant être utilisées et des dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice pour le trimestre se terminant le 30 juin des exercices 2024-2025 et 2023-2024

Tous les crédits et toutes les autorisations législatives (en millions de dollars)	2024-2025	2023-2024
Autorisations totales pouvant être utilisées	3 858	3 442
Dépenses totales engagées depuis le début de l'exercice	336	225
Utilisation	9 %	7 %

### A. Changements importants dans les autorisations

Le tableau suivant présente une comparaison des autorisations par crédit pour le premier trimestre de l'exercice en cours et du précédent exercice.

### Comparaison des autorisations totales au 30 juin des exercices 2024-2025 et 2023-2024

Autorisations (en millions de dollars)	2024-2025	2023-2024	Écart
Crédit 1 – Autorisations nettes de fonctionnement	665	641	24
Crédit 5 – Autorisations de dépenses en capital	67	40	27
Crédit 10 – Subventions et contributions	855	855	0
Autorisations législatives budgétaires	2 271	1 906	365
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 858</b>	<b>3 442</b>	<b>416</b>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Agriculture et Agroalimentaire Canada

### Rapport financier trimestriel

#### Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024

À la fin du premier trimestre de l'exercice 2024-2025, les autorisations de 3 858 millions représentent une augmentation de 12 % ou de 416 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier en raison des changements suivants :

- Le financement législatif a augmenté de 365 millions de dollars en raison de financement nouveau de 290 millions de dollars pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers et le Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier. De plus, il y a eu une augmentation de 45 millions de dollars du financement accordé aux termes de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*, ce qui a entraîné une hausse de la limite de prêt sans intérêt au titre du Programme de paiements anticipés.
- Crédit 5 – Le financement des dépenses d'immobilisations a augmenté de 27 millions de dollars, principalement en raison d'une hausse de 25 millions de dollars dans le financement de divers projets de biens immobiliers dans le cadre de l'initiative de Renouvellement des actifs de laboratoire.
- Crédit 1 – Le financement des dépenses de fonctionnement a augmenté de 24 millions de dollars en raison d'une hausse de 40 millions de dollars pour les obligations associées à la négociation collective, laquelle a été compensée en partie par une réduction des dépenses de 13 millions de dollars dans le cadre de l'exercice de Réorientation des dépenses gouvernementales du budget de 2023.

## B. Changements importants relatifs aux dépenses depuis le début de l'exercice

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses par crédit pour le premier trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

### Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 juin des exercices 2024-2025 et 2023-2024

Dépenses (en millions de dollars)	2024-2025	2023-2024	Écart
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	161	150	11
Crédit 5 – Dépenses d'immobilisations	4	4	0
Crédit 10 – Dépenses en subventions et contributions	84	32	52
Dépenses législatives budgétaires	87	39	48
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>336</b>	<b>225</b>	<b>111</b>

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

### **Rapport financier trimestriel**

#### **Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024**

À la fin du premier trimestre de l'exercice 2024-2025, les dépenses de 336 millions de dollars représentent une augmentation de 49 % ou de 111 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier en raison des changements suivants :

- **Crédit 10** – Les dépenses en subventions et contributions ont augmenté de 52 millions de dollars en raison d'un financement supplémentaire de 25 millions de dollars attribué au Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs, les paiements relatifs aux projets approuvés en 2023-2024 et 2024-2025 ayant été versés plus tôt cette année. Il y a également eu une augmentation de 15 millions de dollars pour le programme Solutions agricoles pour le climat - Fonds d'action à la ferme pour le climat en raison du moment et du volume des paiements, et une modeste augmentation de 9 millions de dollars pour le Programme des technologies propres en agriculture.
- Les dépenses législatives ont augmenté de 48 millions de dollars, dont 17 millions de dollars pour les contributions au titre d'Agri-protection, 10 millions de dollars pour les subventions au titre d'Agri-investissement et 14 millions de dollars pour le Programme de paiements anticipés. Ces augmentations sont dues à un traitement plus hâtif du grand nombre de demandes d'indemnisation dans le cadre d'Agri-protection et d'Agri-investissement, ainsi qu'à une participation plus élevée du fait de l'augmentation des limites de prêt dans le cadre du Programme de paiements anticipés.
- **Crédit 1** – Les dépenses nettes de fonctionnement ont augmenté de 11 millions de dollars, principalement en raison d'une hausse de 21 millions de dollars des coûts salariaux principalement liés aux négociations collectives. Cette hausse a été partiellement compensée par une augmentation de 7 millions de dollars des recettes nettes en vertu d'un crédit, qui étaient plus faibles l'année dernière en raison de retards dans la négociation de nouvelles conventions dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

### **Risques et incertitudes**

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue d'exercer une gestion et une surveillance prudentes dans la mise en œuvre de ses politiques et l'exécution de ses programmes. Dans le but de faciliter les processus décisionnels et l'établissement de priorités, et afin d'assurer une meilleure mise à profit et une utilisation plus efficace des ressources, le Ministère a mis en place un processus intégré visant à cerner, à évaluer, à surveiller et à gérer un éventail de risques stratégiques et opérationnels.

Le Ministère continue de faire preuve de vigilance, et de se préparer aux risques, aux situations et aux événements qui auront une incidence sur son environnement opérationnel. Des mesures d'atténuation ministérielles sont en place pour gérer les risques liés aux employés et aux

## **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

### **Rapport financier trimestriel**

#### **Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024**

procédures d'AAC afin de s'assurer que nous pouvons attirer, perfectionner et préserver une main-d'œuvre diversifiée, qualifiée et à rendement élevé (Notre personnel); adapter nos procédures et notre lieu de travail de manière à maximiser les avantages d'une main-d'œuvre hybride (Notre lieu de travail); ainsi que gérer efficacement les pressions financières et s'assurer que les ressources rares sont allouées aux domaines les plus importants (Priorisation et surveillance).

Des mesures d'atténuation ministérielles sont également en place pour gérer les effets à plus long terme, y compris ceux liés à la technologie, à l'infrastructure et aux événements externes. Ceux-ci incluent la capacité de prévenir, de détecter, de contenir ou de répondre efficacement aux menaces de cybersécurité pouvant affecter ses opérations, ses systèmes et son information (Cybersécurité); de veiller à ce que les laboratoires et autres infrastructures critiques puissent être entretenus ou recapitalisés, en soutien aux activités scientifiques et opérationnelles de pointe, durables, sûres et sécurisées (Infrastructure critique); et de s'assurer que le Ministère peut moderniser son infrastructure numérique de manière appropriée et en temps opportun afin de soutenir adéquatement un modèle opérationnel sécurisé et fondé sur les données et des opérations efficaces (Modernisation numérique pour les services et les décisions axés sur les données).

Ils incluent également la capacité des orientations stratégiques, des solutions de programme et des activités scientifiques d'AAC de répondre de manière adéquate aux menaces climatiques et environnementales auxquelles le secteur agricole fait face (Climat et durabilité) et la gestion des crises perturbatrices majeures de l'industrie et des marchés (Perturbation économique et des marchés).

AAC continuera de surveiller de près son environnement et ses opérations afin de s'assurer que les ressources sont gérées efficacement pour produire les résultats attendus ou pour réaffecter les ressources aux priorités clés, au besoin.

## **Changements importants quant au personnel et aux programmes**

### **Personnel**

Le 3 juin 2024, Lawrence Hanson a été nommé sous-ministre d'AAC.

Le 20 juin 2024, Vidya ShankarNarayan, dirigeante principale de l'information, a quitté le Ministère.

# Agriculture et Agroalimentaire Canada

## Rapport financier trimestriel

### Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024

#### Programmes

Vous trouverez ci-dessous des annonces de nouveaux programmes ou de modifications aux programmes en place qui ont eu lieu au cours du premier trimestre de cet exercice :

**Financement pour prolonger le soutien au secteur canadien du vin :** Afin de prolonger le Programme d'aide au secteur du vin, un financement nouveau de 177 millions de dollars est alloué à Agriculture et Agroalimentaire Canada sur trois ans (2024-2025 à 2026-2027). Ce financement servira à fournir un soutien financier à court terme aux établissements vinicoles autorisés au Canada pendant qu'ils effectuent une transition et s'adaptent aux défis actuels et émergents qui ont une incidence sur la résilience financière et la compétitivité du secteur vinicole.

**Financement pour soutenir une Politique alimentaire pour le Canada renouvelée :** Pour renouveler Une politique alimentaire pour le Canada, un financement nouveau de 62,9 millions de dollars sera alloué à Agriculture et Agroalimentaire Canada sur trois ans (2024-2025 à 2026-2027). Ce financement servira à renouveler et à élargir le Fonds des infrastructures alimentaires locales (FIAL) existant, où les dépenses seront axées sur l'avancement de solutions conformes aux priorités et aux besoins des communautés, en investissant dans des projets qui sont éclairés par une participation significative de la communauté ou des stratégies alimentaires communautaires existantes. Une partie du financement sera utilisée pour soutenir les organisations communautaires afin d'améliorer l'infrastructure des programmes alimentaires scolaires en complément du Programme national d'alimentation dans les écoles.

#### Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Lawrence Hanson, sous-ministre  
Ottawa, Canada

Original signé par

Marie-Claude Guérard, dirigeante principale  
des finances  
Ottawa, Canada

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**État des autorisations (non audité)**  
**Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024**  
*(en milliers de dollars)*

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 <sup>(1)</sup>	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 <sup>(1)</sup>	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	665 457	160 876	160 876	640 879	150 432	150 432
Crédit 5 – Dépenses d'immobilisations	66 820	4 267	4 267	39 896	3 693	3 693
Crédit 10 – Subventions et contributions	854 515	83 870	83 870	855 473	32 118	32 118
Autorisations législatives budgétaires <sup>(2)</sup>	2 270 730	86 805	86 805	1 905 872	38 676	38 676
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>3 857 521</b>	<b>335 817</b>	<b>335 817</b>	<b>3 442 120</b>	<b>224 920</b>	<b>224 920</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>3 857 521</b>	<b>335 817</b>	<b>335 817</b>	<b>3 442 120</b>	<b>224 920</b>	<b>224 920</b>
<u>Remarques :</u>						
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						
(1) Inclut uniquement les autorisations disponibles et celles qui sont octroyées par le Parlement à la fin du trimestre.						
(2) D'autres précisions sur ces autorisations législatives budgétaires figurent dans le tableau ci-dessous.						

## Agriculture et Agroalimentaire Canada

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non auditées*)

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024

*(en milliers de dollars)*

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	592 803	158 619	158 619	560 778	133 231	133 231
Transports et communications	7 595	1 798	1 798	3 928	1 645	1 645
Information	11 750	1 285	1 285	12 506	1 349	1 349
Services professionnels et spéciaux	115 672	15 272	15 272	131 202	18 553	18 553
Location	11 592	5 082	5 082	9 743	5 415	5 415
Réparation et entretien	14 471	1 958	1 958	12 487	1 266	1 266
Services publics, fournitures et approvisionnements	55 798	6 936	6 936	45 322	6 451	6 451
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	24 879	1 574	1 574	13 174	39	39
Acquisition de machinerie et d'équipement	36 565	2 662	2 662	32 511	3 877	3 877
Paievements de transfert	3 039 680	151 666	151 666	2 671 177	55 198	55 198
Autres subventions et paiements	9 029	237	237	9 210	1 858	1 858
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>3 919 833</b>	<b>347 088</b>	<b>347 088</b>	<b>3 502 039</b>	<b>228 882</b>	<b>228 882</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	62 312	11 271	11 271	59 918	3 962	3 962
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>3 857 521</b>	<b>335 817</b>	<b>335 817</b>	<b>3 442 120</b>	<b>224 920</b>	<b>224 920</b>
Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						

**Agriculture et Agroalimentaire Canada**  
**Ventilation des autorisations législatives budgétaires (non auditées)**  
**Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024**  
*(en milliers de dollars)*

## ANNEXE A

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépenses effectuées au cours du trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	71 643	17 753	17 753	82 485	14 701	14 701
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire — Traitement et allocation pour automobile	99	25	25	95	16	16
Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	339 658	(12 983)	(12 983)	339 658	(11 016)	(11 016)
Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	1 033 783	21 992	21 992	1 033 783	4 642	4 642
Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	153 974	41 059	41 059	124 463	30 759	30 759
Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	160 183	16 085	16 085	113 300	2 454	2 454
Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	52 063	446	446	52 063	-	-
Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	19 779	1 075	1 075	16 711	-	-
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	425	425	13 111	279	279
Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	-	(2 814)	(2 814)	-	(4 034)	(4 034)
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	100	-	-	100	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'aide aux agriculteurs en cas de catastrophe (PAAC)/Agri-relance	158 513	2 533	2 533	118 513	-	-
Paiements de contributions pour le Programme d'assurance des prix du bétail ( <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> )	4 000	-	-	4 000	-	-
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	1 848	(386)	(386)	2 018	(202)	(202)
Dépenses des produits de l'aliénation des biens meubles en surplus de la Couronne	11 975	1 617	1 617	5 571	1 081	1 081
Paiements de subventions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(5)	(5)	-	(3)	(3)
Paiements de contributions pour l'Initiative de transition du programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour l'évaluation des stocks	-	(16)	(16)	-	(1)	(1)
Paiements de subventions pour le Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers	250 000	-	-	-	-	-
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>	<b>2 270 730</b>	<b>86 805</b>	<b>86 805</b>	<b>1 905 872</b>	<b>38 676</b>	<b>38 676</b>
Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						